



**NATIONS  
UNIES**



**CONVENTION-CADRE SUR  
LES  
CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES**

Distr.  
GENERALE

FCCC/IDR.1(SUM)/NOR  
4 juillet 1996

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

**RESUME**

du

**RAPPORT DE L'EXAMEN APPROFONDI DE LA COMMUNICATION NATIONALE**

de la

**NORVEGE**

(Le texte intégral du rapport (en anglais seulement) est publié sous  
la cote FCCC/IDR.1/NOR)

Equipe d'examen :

Katya Simeonova, Bulgarie

Luis Caceres Silva, Equateur

Richard Begley, Australie

Fiona Mullins, secrétariat de l'OCDE

Lucas Assunção, secrétariat de la CCNUCC, coordinateur

Egalement disponible sur le World Wide Web (<http://www.unep.ch/iucc.html>)

**Résumé 1/**

1. L'équipe d'examen a procédé à l'examen approfondi entre octobre 1995 et mars 1996 et s'est notamment rendue à Oslo du 23 au 27 octobre 1995. Elle comptait parmi ses membres des experts de la Bulgarie, de l'Equateur, de l'Australie et du secrétariat de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
2. L'examen approfondi a beaucoup amélioré la transparence de la communication nationale et a permis à l'équipe de mieux comprendre l'économie de la Norvège et les problèmes qui résultent du changement climatique. La Norvège est le deuxième exportateur mondial de pétrole; pratiquement 100 % de sa demande d'électricité est couverte par l'énergie hydroélectrique intérieure et elle exporte de plus en plus de gaz naturel vers d'autres pays d'Europe. La demande de gaz dans ces pays s'accroît pour des raisons économiques et environnementales mais aussi sous l'effet des efforts accomplis par les pays pour diversifier leurs approvisionnements énergétiques. La production de gaz naturel de la Norvège a fortement augmenté à la fin des années 70, mais est restée relativement stable dans les années 80 et 90. Du fait de contrats de vente à terme, la production de gaz norvégienne devrait doubler d'ici à 2005, et pourrait continuer d'augmenter par la suite. La plus grande partie du gaz est directement exportée, la consommation intérieure de gaz naturel étant pratiquement nulle. A lui seul, le secteur du pétrole représentait 22 % des émissions de CO<sub>2</sub> de la Norvège en 1990.
3. Il faut rendre hommage à la Norvège pour avoir introduit dès 1991 une taxe sur le CO<sub>2</sub> qui est actuellement appliquée à des sources représentant 60 % des émissions de CO<sub>2</sub> dans le pays. Cette taxe frappe l'essence, le gasoil, l'huile minérale, le coke et le charbon à des niveaux considérablement plus élevés que dans les autres pays. Elle est aussi perçue sur le gaz et le pétrole utilisés lors de l'extraction et du transport des produits pétroliers en mer. Les émissions des industries, navires de pêche et aéronefs provenant de la combustion de substances autres que les combustibles ne sont pas soumises à la taxe. Les industries de transformation ont beaucoup contribué à la croissance des émissions de CO<sub>2</sub>. Les émissions des autres gaz à effet de serre (GES) provenant des industries de transformation ont par contre diminué.
4. Au cours de l'examen, la Norvège a fourni des informations supplémentaires qui ont beaucoup enrichi sa communication nationale. Plus tard en 1995, le gouvernement a soumis au Parlement un rapport sur la politique menée par la Norvège pour atténuer les changements climatiques et réduire les émissions d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>). Ce rapport (le "Livre blanc") souligne que le problème des changements climatiques ne peut être résolu que par une coopération internationale assortie d'engagements formels. Il réitère l'intention de la Norvège de jouer un rôle de catalyseur dans les négociations internationales sur le climat et sa volonté d'assumer les nouvelles obligations qui lui incombent au titre de la Convention. En outre, le Livre blanc introduit des mesures qui renforcent la politique nationale en matière

---

1/ Conformément à la décision 2/CP.1 (voir FCCC/CP/1995/7/Add.1), le texte intégral du présent rapport a été communiqué au Gouvernement norvégien, qui n'a fait aucune observation.

de changement climatique. Ces mesures visent notamment à améliorer l'efficacité énergétique, à promouvoir les sources d'énergie renouvelables, à conclure des accords volontaires avec des industries qui ne sont pas soumises à la taxe sur le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), à fixer des normes pour la récupération du méthane (CH<sub>4</sub>) émis par les décharges et à promouvoir certaines activités exécutées conjointement durant la phase pilote. Le Livre blanc réaffirme par ailleurs un principe important de la politique norvégienne en matière de climat, à savoir que toutes les politiques et mesures aux niveaux tant national qu'international doivent avoir le maximum d'efficacité par rapport à leur coût.

5. Le Livre blanc conclut que la Norvège maintiendra la taxe sur le CO<sub>2</sub> à son niveau élevé actuel, tout en adoptant une approche plus globale de la lutte contre le changement climatique. L'objectif que s'est fixé la Norvège, à savoir la stabilisation des émissions de CO<sub>2</sub> aux niveaux de 1989 d'ici à l'an 2000, reste un principe directeur important pour sa politique relative au climat. En même temps, la Norvège est acquise à l'idée d'une approche globale face à la menace que représentent les changements climatiques. Les émissions de gaz à effet de serre ont totalisé 51 000 gigagrammes (Gg) en équivalent de CO<sub>2</sub> en 1994, soit à peu près le même niveau qu'en 1989 et 1990. Ce niveau total des émissions ne tient pas compte de l'augmentation des quantités de CO<sub>2</sub> absorbées du fait de l'amélioration des puits. Comme elle éprouve des difficultés à estimer précisément l'étendue de cette amélioration, la Norvège a pour le moment décidé de ne pas déduire les quantités de CO<sub>2</sub> absorbées de ses émissions totales de GES.

6. Les projections du Livre blanc indiquent que les émissions totales de GES devraient augmenter de 3 % en l'an 2000 par rapport aux niveaux de 1990, si l'on utilise les chiffres de 1994 relatifs au potentiel de réchauffement de la planète (PRP) et qu'on tient compte des effets des mesures de réglementation qui viennent d'être introduites en ce qui concerne les décharges. Malgré le niveau élevé de la taxe sur les émissions de CO<sub>2</sub> et les nouvelles mesures introduites dans le Livre blanc, la Norvège n'atteindra pas son objectif national en ce qui concerne le gaz à effet de serre le plus important, CO<sub>2</sub>. En fait, l'équipe d'examen avait prévu une augmentation de 16 % des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici l'an 2000. Cela représentait une révision en hausse par rapport à l'augmentation de 12 % prévue dans la communication nationale. De récentes projections indiquent maintenant que les émissions de CO<sub>2</sub> augmenteraient de 14 % d'ici l'an 2000. Cette mise à jour ne tient pas compte des émissions de deux usines à gaz dont la construction est prévue et qui pourraient être opérationnelles en l'an 2000. Aucune des projections mentionnées ne tient compte de la capacité d'absorption de la Norvège. Cinquante pour cent de l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> entre 1989 et 2000 devraient provenir de l'extraction et du transport du gaz naturel en mer. Les projections de la Norvège concernant les futures émissions de GOS sont transparentes et se fondent sur des hypothèses plausibles, bien que l'absence d'estimations concernant les effets de certaines mesures précises soit très préoccupante.

7. L'équipe a constaté qu'on pourrait encore réduire les émissions de CO<sub>2</sub> en améliorant l'efficacité énergétique dans les habitations, dans les bâtiments commerciaux et administratifs, dans l'industrie et dans la production pétrolière et en encourageant le transfert modal dans le secteur des transports. Elle a aussi fait état d'un potentiel important de réduction

des émissions de CH<sub>4</sub>, d'hydrocarbures perfluorés et d'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>) par rapport aux niveaux de 1990, bien que des progrès importants aient déjà été accomplis en ce qui concerne les hydrocarbures perfluorés.

8. La contribution annuelle de la Norvège au Fonds pour l'environnement mondial s'est élevée à 55 millions de NKr depuis la création du Fonds en 1991, couvrant tant la phase pilote que la première phase. L'équipe a constaté avec satisfaction que la Norvège a toujours maintenu ses contributions au titre de l'aide publique au développement (APD) à un niveau équivalent ou supérieur à 1 % de son produit intérieur brut et que ce pourcentage a atteint, en 1995, 1,17 %. Elle a également noté qu'en 1996 le niveau de l'APD en valeur nominale devrait augmenter de 8 %.

9. La Norvège fait une large place aux activités exécutées conjointement qui permettent d'identifier à l'étranger des mesures efficaces par rapport à leur coût pour compléter les mesures nationales dans le domaine industriel ou dans le secteur des transports. Elle étudie les différentes solutions énergétiques d'un bon rapport coût/efficacité, dans le cadre notamment de projets conjoints au Mexique et en Pologne, ainsi que les méthodes permettant de contrôler les réductions des GES, à titre de contribution concrète à la phase pilote des activités exécutées conjointement.

10. De nombreuses recherches sur le climat sont réalisées en Norvège pour améliorer la compréhension des processus atmosphériques et de la relation existant entre les océans et l'atmosphère et entre les processus économiques et leurs incidences sur les changements climatiques. Il reste que l'effet le plus grave des changements climatiques sur la Norvège sera le contrecoup de celui qu'ils risquent d'avoir sur d'autres pays plus vulnérables avec lesquelles la Norvège a des relations commerciales.

11. En Norvège, le changement climatique est clairement perçu comme un problème environnemental qui pourrait avoir un coût économique si la communauté internationale n'agissait pas mais aussi comme un bienfait environnemental s'il incitait à l'action. Aucune mesure d'adaptation proprement dite n'a été signalée.

-----